

# ARBITRAGE

## COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### Réunion du Mardi 30 Novembre 2021

**Délégué du Comité de Direction :** M. Allio BERNARD

**Présents :** M. John SMITH (Président). MM. LOUNISSA Rafik, KINNOUS Chaïb, MICHEL Claude, GUELHES Bernard

**Absents excusés :** MM. ESSAHRAOUI Kamal, CHAZAL Stéphanie, MUNZINGER Richard, GUIGUE Fabien, AJJANI Rachid, MARTINEZ Vincent

**Assistent :** Mme BLANC Claire, MM. ROUIRE Emile, MOURABIT Adil, TAKTOUK Mohamed

**Reçu :** Mme CHOPIN Corinne

## INFORMATIONS AUX ARBITRES

**Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.**

Rappel aux arbitres :

Le contrôle du PASS Sanitaire est obligatoire et doit être fait et organisé par le club recevant à l'arrivée des joueurs, dirigeants et arbitres, et non pas au moment du contrôle des licences. Ce que vous devez faire en arrivant c'est de rappeler que le PASS doit être mis en place à l'arrivée des équipes.

Seules les personnes participant aux matchs et inscrits sur la FMI doivent avoir accès aux vestiaires et au terrain ( les journalistes, les spectateurs ne peuvent pénétrer dans les vestiaires ou le terrain).

De plus en aucun cas une personne (sauf police ou gendarmerie) ne peut demander l'identité d'une autre personne dans le cadre du PASS Sanitaire.

Si un ou plusieurs joueurs n'ont pas leur PASS, ils ne doivent pas participer au match (responsabilité de l'Arbitre).

Le référent COVID doit informer l'arbitre dès que l'ensemble des participants a été contrôlé les arbitres compris. Si une ou deux équipes vous informent qu'ils ne veulent pas passer le contrôle sanitaire, ou si les deux équipes veulent jouer sans effectuer de contrôle, vous refusez d'arbitrer, vous le mentionnez sur la FMI et vous faites un rapport à la commission compétente.

N'oubliez pas que si vous n'appliquez pas les consignes vous engagez votre responsabilité, et assumerez les éventuelles conséquences.

**RAPPEL : Les arbitres de D4 doivent se faire régler par les clubs recevants.**

## CORRESPONDANCES

### CLUBS

**U.S. Saint Saturninoise** suite à votre courrier sur les arbitres bénévoles, la fiche technique de formation des arbitres précise dans sa fiche 14,2,1 les consignes que les arbitres officiels doivent donner à leurs assistants bénévoles :

- Ne pas se précipiter pour signaler
- Bien indiquer le sens des rentrées de touche, des corners et des coups de pied de but ("6 m"):
- Vérifier qu'ils connaissent les gestuelles, leur expliquer le cas échéant.
- En cas de doute, maintenir le drapeau à la verticale et laisser la décision à l'arbitre central.
- S'aligner sur l'avant-dernier défenseur pour bien juger le hors-jeu (*si besoin, expliquer la notion avant-dernier / dernier*).
- Signaler le joueur en position de hors-jeu à partir du moment où il touche le ballon ou il essaie de le jouer.
- Ne pas signaler les fautes qui sont exclusivement du ressort de l'arbitre.
- Informer qu'ils peuvent éventuellement être déjugés.
- Préciser que vous leur signalerez par un geste (montrer ce geste).
- Terminer les consignes par "*Avez-vous des questions ?*"

**F.C Cheval-Blanc** pour information M. Sulpice Romain ne c'est pas déplacé à sa convocation officielle

**Avenir Goult Roussillon** dans la mesure du possible, prévenir 15 jours à l'avance

**US Saint Saturninoise** bien reçu votre évocation

**US Saint Saturninoise** merci de votre retour, remerciements transmis

**Les Minots du Vasio** bien reçu votre courrier, nous sommes dans la réflexion

**Dentelles FC** bien reçu votre courrier

**Autres Provence** Messieurs les arbitres Bouaiss Fouad, Zaim Rachid, Bouyadmaren Ez Eddine, vous remercient pour votre accueil ainsi qu'à l'ensemble des dirigeants et bénévoles

## ARBITRES

- **M. DE CASTRO Loïc** en attente de votre certificat médical
- **M. EL HASSOUNI Abbellah** bien reçu votre courrier, la Commission se donne le temps de réfléchir sur votre cas
- **M. TARLET Alexander** note de frais transmise
- **M. BENMOUFFOK Djelloul** la CA vous invite le 11/01/2022 à la plénière à partir de 8h30
- **M. GARCHI Ouadi** reçu vos explications
- **M. BOUAISS Fouad** remerciements transmis au club
- **M. BRICHARD Steve** transmis à la Commission du Championnat
- **M. ALI ABESS Kara** reçu votre courrier, erreur de la CA
- **M. KHAMOUSS Abdel** la CA vous invite très rapidement à venir un mardi à partir de 18h30
- **M. ERRAKHAOUI Jamal** bien reçu votre certificat
- **M. ROSSO Lloyd** bien reçu votre justificatif, mail pris en compte
- **M. LACHACHTI Sébastien** bien reçu votre justificatif
- **M. BARUQUE Yoann** prompt rétablissement
- **M. AUBERT Adrien** demande certificat médical en date du 28 octobre 2021 (indisponibilité tardive du 06/11/2021 au 08/11/2021)
- **Mme CHOPIN Corinne** mails pris en compte
- **M. ROSSO Lloyd** justificatif tardif du 24/11/2021
- **M. BRICHARD Steve** remerciements du club US Saint Saturninoise pour votre bon arbitrage
- **M. LACHACHTI Sébastien** dernière relance en date du 08/11/2021 indisponibilité tardive du 08/11/2021 au 14/11/2021 pour convenance personnelle
- **M. OUADI Garchi** suite à votre courrier en date du 09/11/2021, la CA vous convoque un mardi de votre choix
- **M. AUBERT Anthony** demande justificatif professionnel ou scolaire en du date du 28/10/2021 (indisponibilité du 06/11/2021 au 08/11/2021)
- **M. HOUMADI Moussa** justificatif en date du 12/11/2021 (indisponibilité du 20/11/2021)
- **M. EFE Gabriel** justificatif en date du 13/11/2021 (indisponibilité du 13/11/2021 au 18/11/2021)
- **M. JACQUES Pierre** justificatif en date du 11/11/2021 (indisponibilité du 14/11/2021 au 26/12/2021)

● **ARBITRES VOULANT EFFECTUER FORMATION AUX PREMIERS SECOURS**

Nom Prénom	04/12/2021	18/12/2021
AARAB MOUMENE	X	
ABDELHAK MOHAMED	X	
RAHIMI MOHAMED	X	
EZKIYOUH MOHAMED	X	
MERZOUG BILEL	X	
DARRAZI NAJIM		X
TADLAOUI MAHER YOUSSEF	X	
RAHOUNI HAMZA	X	
EL HASSOUNI NORDINE	X	
BENMOUFFOK DJELLOUL		X
JAMALI YOUSSEF		X

FAREL DANY	X	
BRICHARD STEVE		X
VAN MEEL ALAN		X
ZEGHLI MOURAD		X
AMRHEIN ALEXANDRE		X
CACHEUX SEBASTIEN		X
EL HAMZAOUI SAMIR		X
YAMLOUNI	X	
EL FIGHA AZIZ		X
GHZAL CHOUKRY		X
BOUAITA SAMIR		X
DE CASTRO SILVA LOÏC	X	
AJJANI RACHID		X
MERZOUG YASSINE	X	
LAURENT ADRIEN		X
BAGHOU TARIK		X

**Félicitations à nos jeunes arbitres stagiaires qui ont obtenu l'Ecusson d'Arbitre officiel après un contrôle sur le terrain :**

- M. EL ALI Hamza
- M. GOREN Ferhat
- M. MERZOUG Adnane
- M. RAHIMI Mohamed
- M. ROUIRE Jérémy
- M. SAHKI Rayan
- M. VIDOU Florian
- M. EL HASSNAOUI Adil
- M. KHAMOUSS Abderrahim

## **INFORMATIONS AUX ARBITRES**

La commission vous rappelle qu'à partir du vendredi la seule personne que vous devez contacter est celle des contretemps.

La commission a donné comme consigne aux responsables des désignations de ne pas répondre directement aux arbitres. Merci

## **INDISPONIBILITES TARDIVES :**

- **M. AUBERT Anthony** demande justificatif professionnel en date du 30/11/2021 (BO)
- **M. EL MOUSTAID Billel** demande justificatif en date du 30/11/2021 (BO)
- **Melle FRANK Elise** demande justificatif en date du 30/11/2021 (BO)
- **M. CATTANEO Angelo** demande justificatif professionnel en date du 30/11/2021 (BO)
- **M. M'HAYA Omar** demande justificatif professionnel en date du 30/11/2021 (BO)
- **M. DUBOC Pierre** demande justificatif en date du 30/11/2021 (BO)

## **INDISPONIBLES**

**ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 15 JOURS. MOINS DE 10 JOURS L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE. DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE L'APPLICATION DU REGLEMENT.**

- M. GARCIA Kevin 04/12/2021 (de 7h30 à 12h00)
- M. GARCIA Kevin 05/12/2021 (de 7h30 à 12h30)
- M. GARCIA Kevin 11/12/2021
- M. GARCIA Kevin 18/12/2021 (de 7h30 à 12h00)
- M. GARCIA Kevin 12/12/2021
- M. GARCIA Kevin 19/12/2021 (de 7h30 à 12h30)
- M. BELHADRI Yanis 04/12/2021
- M. NGUEMA EYI Loïc du 04/12/2021 au 05/12/2021
- M. LACHACHTI Sébastien du 05/12/2021 au 06/12/2021
- M. DUBOC Pierre du 17/12/2021 au 20/12/2021
- M. DUBOC Pierre du 04/12/2021 au 06/12/2021
- M. YAMOLOUNI Noaaman du 14/01/2022 au 17/01/2022
- M. M'HAYA Omar du 05/12/2021 au 25/12/2021
- M. DJELASSI Sofian 12/12/2021
- M. CATTANEO Angelo du 04/12/2021 au 05/12/2021
- M. ROSSO Lloyd 05/12/2021 (de 14h30 à 23h30)
- Melle FRANK Elise du 04/12/2021 au 05/12/2021
- M. EL MOUSTAID Billel 25/11/2021 (samedi)
- M. AUBERT Anthony du 04/12/2021 au 06/12/2021
- M. VAN MEEL Alan 12/12/2021 (de 11h30 à 23h30)
- M. VAN MEEL Alan 11/12/2021 (de 11h30 à 22h30)
- M. GHAJDAOUI ALAOUI Khalid du 04/12/2021 au 30/07/2022 (samedi)
- M. BEN MALEM Abdellatif 05/12/2021
- Mme CHOPIN Corinne 09/01/2022 (de 9h30 à 12h30)
- Mme CHOPIN Corinne 09/12/2021 (de 9h30 à 12h30)
- Mme CHOPIN Corinne 16/01/2022 (de 9h30 à 12h30)
- M. LAURENT Adrien 12/12/2021

## **TELEPHONE CONTRAIREMENTS**

**M. MUNZINGER contrairement Séniors et Jeunes 06.73.86.35.55**